

HORS-TEXTE



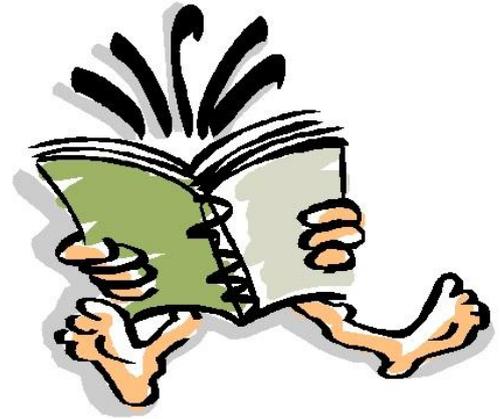
L'indexation, à quoi ça sert ?



Bulletin de l'AGBD – Genève

Mars 2013 – No 100

ce qu'ils ont dit



Quelle invention grandiose : le verre ! me suis-je dit, entre autre, en faisant le ménage. Si j'étais travailleur, je me rendrais immédiatement dans une bibliothèque et j'y chercherais tout ce qu'il y a à savoir sur le verre. Après ça, je pourrais te parler de charbon, de cendre, de braise, de Monts métallifères et de Murano, je pourrais remplir une page après l'autre d'anecdotes criminalistiques divertissantes, j'exhumerais des récits de passions et d'espionnage, de cupidité royale, de rêves alchimistes, de démente et d'impudeur, de jalousie et de misère dans les verreries, de rêves arrogants de souffleurs de verre et d'intrigues vénitiennes. Je découvrirais des mots mystérieux dans ce monde de verre, des termes techniques que seuls les initiés connaissent, et d'autres qui passent pour disparus depuis des générations, des néologismes d'un rayonnement incomparable. J'apprendrais des histoires de meurtres et de volupté, de rivaux que l'on a fondus dans du cristal au plomb, de centaines de libellules que l'on a scellées à l'état de larves dans des boules de verre creuses, afin qu'elles y éclosent dans la chaleur et qu'elles y dansent jusqu'à la mort, frêles comme fées, illuminées par des milliers de chandelles, dans la douce lumière réfractée desquelles s'étirent des doges lubriques qui regardent, ce faisant, comment de jeunes filles pâles et nues sont sodomisées par des molosses. Oui, je devrais aller à la bibliothèque ou y envoyer mes secrétaires.

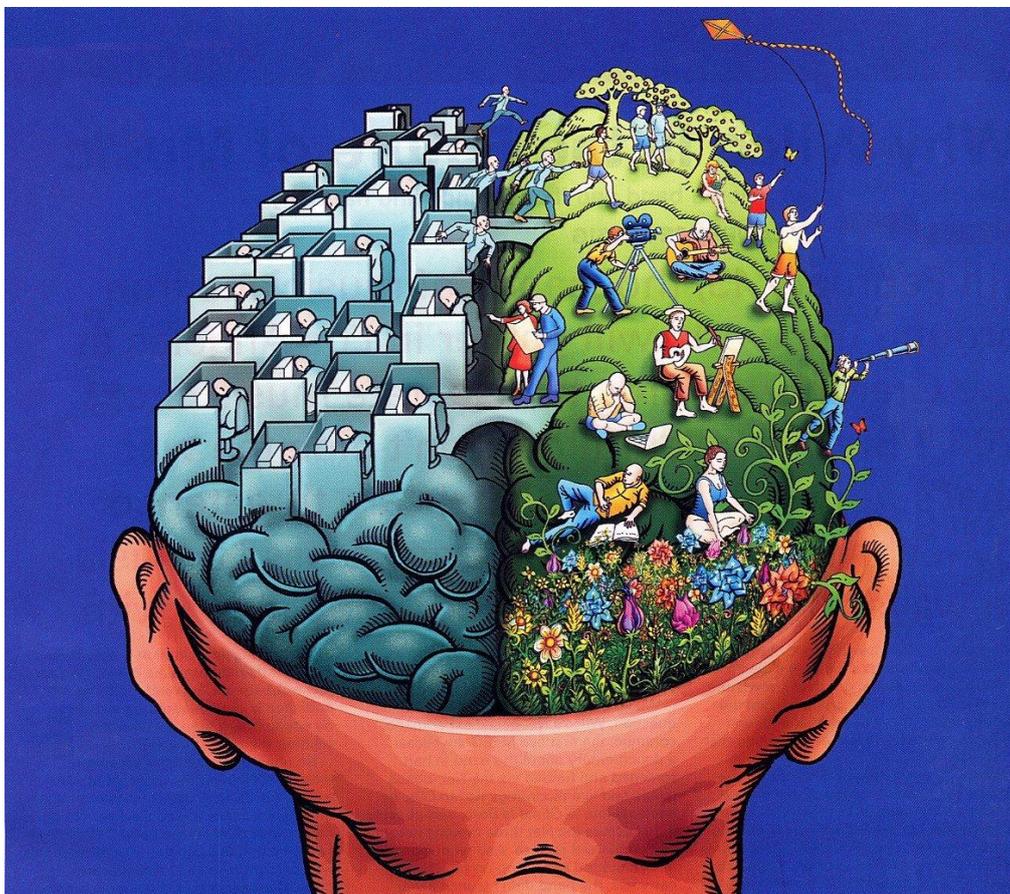
Matthias Zschokke

Extrait : *Maurice à la poule*, Genève, Editions Zoé, 2009, pp.241-242.

ÉDITORIAL

Pour son centième numéro, Hors-Texte aborde une problématique bibliothéconomique s'il en est, l'indexation. Cette tâche grave et sérieuse (a) fait les délices des professionnels qui, comme ces pages en témoignent, y sont attachés et la tiennent pour essentielle. C'est bien en s'y attelant que le bibliothécaire fait montre de son intelligence en même temps que de sa perspicacité. Elle représente une jouissance intellectuelle faisant à merveille contrepoint au labeur du catalogage en général. Il apparaît cependant évident que malgré sa dignité et son statut mérité, c'est au même titre que l'ensemble des pratiques du métier, que l'indexation est bousculée et questionnée par les changements que vit depuis quelques années le monde de l'information. Certaines institutions genevoises s'en dispensent d'ailleurs depuis un certain temps et ne semblent pas s'en porter plus mal. A l'inverse, le commun des mortels, l'internaute en particulier, découvre les joies de l'indexation sauvage et partagée. La folksonomie, le nuage de tags et le très savant vocabulaire contrôlé sont finalement des façons différentes et (presque) toutes aussi efficaces, à leur manière et dans leur contexte, de valoriser l'information. Gageons donc que le génie classificateur, et avec lui l'indexation, a de beaux jours devant lui !

Julie Gindre



BILLET DU PRÉSIDENT : Une nouvelle ère

*Jean-Philippe Accart
jpaccart@gmail.com
Président AGBD*

Incontestablement, nous entrons dans une nouvelle ère et le monde des bibliothèques et de l'information en général n'y échappe guère. Je ne vais pas reprendre ici le pourquoi et le comment de ce changement, ce n'est pas l'objet. Ce qui m'intéresse est de voir avec vous comment l'AGBD peut apporter un soutien à la compréhension de ce changement, notamment au travers d'actions concrètes.

Le **programme d'actions AGBD pour les 6 premiers mois de 2013** est le suivant, avec quelques dates à mettre à votre agenda :

- le jeudi 31 janvier : **présentation de SCORE** par Monsieur Tavernier, directeur général de l'Office du personnel de l'Etat de Genève.
- le mardi 26 février 2013, 20h, prochaine **Assemblée générale** à la Maison des Associations qui sera suivi d'un verre de l'amitié.
- les **Midi AGBD** vont se poursuivre avec le mardi 26 mars à la Bibliothèque de Genève la présentation du dernier **Prix romand de bibliothéconomie** par Anne-Clémence Bosson et Lucile Grandjean « Internet et les nouvelles technologies dans les espaces jeunesse des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève ». D'autres Midi AGBD suivront en 2013.
- **Rencontres avec les directions** des principales institutions bibliothéconomiques genevoises : cette tradition maintenue par Pierre Boillat est poursuivie. Ainsi après M. Alexandre Vanautgaerden, directeur de la BGE, c'est au tour de Mme Marie Fuselier directrice de la Division de l'Information scientifique à l'UNIGE. Il est prévu également de rencontrer Mme Véronique Pürro des BM de Genève. **Un débat organisé par l'AGBD** réunissant ces 3 personnalités devraient avoir lieu d'ici juin 2013.
- **Participation au Groupe de travail BIS sur le Code de déontologie.** 2 réunions sont prévues, la base de travail étant le Code de déontologie de l'IFLA promulgué durant l'été 2012. Il est probable que le code de déontologie de l'AGBD sera également révisé par la suite.
- **Suivi des offres d'emploi** dans le domaine de l'information documentaire et **défense de la profession.**
- **Présence active sur les réseaux sociaux et le Web**, avec le site Interne de l'AGBD actualisé régulièrement, ainsi que la nouvelle page Facebook de l'Association : <http://www.facebook.com/agbd-ge>

Vous avez ainsi tous les moyens de suivre l'actualité de votre Association, de réagir si vous le désirez, et de voir les différentes tendances actuelles.

Bonne année 2013 de la part du Comité AGBD et au plaisir de vous revoir au cours de nos différentes activités.

QUELQUES BONNES RAISONS POUR L'AGBD D'ÊTRE MEMBRE DE L'IFLA ET DE L'AIFBD

*Jean-Philippe Accart
Président AGBD*

C'est en 2009 que le Comité de l'AGBD soumettait à l'Assemblée générale la proposition – acceptée ensuite – de devenir membre actif de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) et en 2012 qu'il fut également décidé l'adhésion à l'AIFBD (Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes) [1] : ces adhésions n'ont pas été prises par hasard, elles correspondent à une volonté de faire entrer l'AGBD dans une autre ère, d'étendre son action et de développer les coopérations. D'aucuns peuvent s'en étonner ou s'émouvoir des coûts engendrés par ces deux adhésions pour une « petite » association telle que la nôtre et ils ont raison. Cela constitue un effort financier non négligeable qui demande à être explicité et compris. Mais c'est aussi par ces adhésions que l'AGBD se renforce, étend ses contacts et permet, au final, de mieux défendre la profession, ce qui est un des grands principes qui a présidé à sa création.

Il faut souligner qu'une « politique internationale » telle que la suit l'AGBD, notamment depuis 2009 via une participation régulière aux congrès de l'IFLA, ne peut atteindre sa pleine maturité que sur le long terme et passe par une participation répétée aux travaux de la Fédération. Le précieux réseau de contacts, l'un des principaux acquis de cette ouverture à l'international, ne peut se constituer que petit à petit, d'année en année, au fil des congrès. Dans un avenir très proche, le congrès de l'IFLA se tiendra à Lyon en 2014 et pourrait donner un visage concret à l'engagement international de l'AGBD, avec l'organisation conjointe de réunions satellites.

De l'action locale à l'action globale : les raisons d'un tel choix

L'AGBD a fêté ses 40 ans en 2012, elle étend son réseau sur la majeure partie des institutions et organisations genevoises (avec en têtes de file, les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève, et les bibliothèques de l'Université de Genève) et collabore assez étroitement avec l'association nationale BIS en tant que groupe d'intérêt (GI) [2]. Une autre collaboration s'est développée ces dernières années de manière informelle mais efficace avec AILIS, l'association des bibliothécaires des organisations internationales sises à Genève qui rassemble une soixantaine de membres : échanges d'informations

[1] IFLA : <http://www.ifla.org> et AIFBD : <http://www.aifbd.org>

[2] <http://www.bis.info/fr/contenu-activites/groupe-interet/id-menu-78.html>

réguliers, participation réciproque aux activités proposées par l'une ou l'autre association, notamment les Library Science Talks pour lesquels les propositions d'intervenants de l'AGBD sont bienvenues. En mars 2012, l'AGBD et AILIS co-sponsorisent une journée d'information commune sur les réseaux sociaux avec l'aide de l'agence Swets. Avec AILIS, l'AGBD a un pied dans le domaine international.

Quelques dates-clés IFLA/Suisse/AGBD

- La Suisse est un des membres fondateurs de l'IFLA en 1927 avec une dizaine de pays dont la France, la Belgique, le Canada, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis..., suivant les idées de Paul Otlet sur l'accès international à l'information bibliographique.
- Durant 10 ans, entre 1929 et 1938, premier secrétariat de l'IFLA à Genève. L'actuel secrétariat (Headquarters) est maintenant installé à la Bibliothèque royale de Hollande à La Haye.
- Quatre conférences annuelles de l'IFLA tenues en Suisse: Berne (1932); Bâle (1949); Berne (1962) ; Lausanne (1976).
- 1963 : création d'AILIS sous l'égide de l'IFLA avec pour siège social Genève. Développement des relations AILIS/AGBD depuis plusieurs dizaines d'années
- IFLA / Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Genève en décembre 2003 : l'AGBD est membre actif de l'organisation de ce pré-sommet qui réunit 200 bibliothécaires internationaux et délégués gouvernementaux.
- Suivis annuels du SMSI depuis 2003 : réunions à Genève à l'ITU avec des membres de l'IFLA, de l'AGBD et d'AILIS.
- En 2009, l'AGBD devient membre à part entière de l'IFLA, elle est représentée depuis à chaque conférence annuelle.
- Discussion IFLA/OMPI à Genève depuis 2010 sur le projet de traité sur le droit d'auteur et les limitations et exceptions pour les bibliothèques et les archives.
- La conférence annuelle de l'IFLA a lieu à Lyon en 2014 avec la possibilité d'organiser des réunions satellites à Genève ou Lausanne. L'AGBD est partie prenante.
- En bref : une trentaine d'institutions et particuliers suisses sont membres de l'IFLA ; entre 10 et 20 bibliothécaires suisses assistent chaque année à la conférence annuelle.

Dans un passé encore récent, en 2003, lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Genève, l'AGBD et un certain nombre de ses membres ont fortement contribué au succès du pré-sommet organisé par l'IFLA avec plus de 200 bibliothécaires du monde entier présents. Le Sommet de 2003 a permis la reconnaissance du rôle des bibliothèques dans la Déclaration de Principes et le Plan d'actions du SMSI, et depuis, chaque année au printemps, se tiennent à Genève des réunions où l'IFLA est présente, sollicitant régulièrement des représentants locaux des bibliothèques. Un point d'orgue est la négociation intense menée par l'IFLA en 2011 et 2012 avec l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) sur le projet de traité sur le droit d'auteur et les limitations et exceptions pour les bibliothèques et les archives [3].

Durant ces dix dernières années, plusieurs personnalités du monde bibliothéconomique helvétique ont été élues aux comités d'administration de l'IFLA et de l'AIFBD [4] avec l'appui et le soutien de notre association depuis 2009.

La Genève internationale et l'AGBD : « l'esprit de Genève »

Les exemples précédents montrent à l'envi que la réputation internationale de Genève n'est pas un vain mot et qu'elle rejaille sur notre profession et sur notre association. D'autres exemples peuvent être donnés : depuis plusieurs années, la Ville de Genève soutient des projets de développement de bibliothèques et de formation en bibliothéconomie dans le monde, elle a notamment en 2010 fait un don de quelques milliers de francs pour la reconstruction des bibliothèques en Haïti. Le département Information documentaire de la Haute école de gestion de Genève entreprend de nombreuses coopérations internationales, ces dernières années notamment avec l'Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

Au travers de ses Midi AGBD, l'association informe ses membres et les autres professionnels sur certaines actions internationales entreprises au Sénégal (avec Anne Pillet de la Bibliothèque Braille), à Haïti (par Danielle Mincio), ou au Pakistan (par Gina Reymond). Sa revue Hors-Texte rend compte également de projets ou de réalisations en cours.

[3] <http://www.ifla.org/publications/treaty-proposal-on-copyright-limitations-and-exceptions-for-libraries-and-archives>

[4] Citons Danielle Mincio, Patrice Landry et Genevieve Clavel-Merrin pour l'IFLA, et Daisy McAdam et Madeleine Duparc pour l'AIFBD

L'AGBD, l'IFLA et l'AIFBD

Que retenir de l'action internationale telle qu'elle est conçue par le Comité AGBD ? Comment l'action internationale peut-elle se refléter au niveau de l'action locale ? Hormis les nombreux contacts et relations que l'action internationale permet d'établir, l'AGBD en tant que membre à part entière IFLA et AIFBD est consultée régulièrement sur des sujets professionnels, le dernier en date étant le Code de déontologie de l'IFLA qui a été refondu en 2012 [5] et qui va certainement entraîner la révision du code de l'AGBD qui date de 1998 [6]. L'AGBD a également voix au chapitre en ce qui concerne les élections dans les comités consultatifs et au conseil d'administration de ces associations. Elle est à même de promouvoir des candidatures de membres genevois et suisses.

Le congrès annuel de l'IFLA qui rassemble chaque année des milliers de professionnels du monde entier constitue une excellente possibilité pour une formation continue personnalisée : en quatre jours, le congrès permet d'avoir un aperçu de l'ensemble des nouveautés en matière de bibliothéconomie ; le projet de l'AGBD est d'attirer de jeunes professionnels à y participer activement.

En 2012, l'IFLA a lancé quatre initiatives-clés pour rendre plus visibles les bibliothèques au plan international [7]. Un certain nombre de mesures proposées peuvent s'appliquer à l'échelle locale.

Enfin, l'IFLA propose un programme de soutien aux associations de bibliothèques pour mieux se faire entendre par leurs autorités locales [8].

En guise de conclusion, il est important de noter qu'aux plans international et des bibliothèques, la voix de la Suisse, et plus particulièrement celle de Genève en tant que ville internationale, sont donc devenues ces dernières années incontournables, et que de nombreux acteurs genevois des milieux professionnels sont sollicités. L'influence de l'AGBD n'est certes pas de premier plan, mais cette présence permet aussi de donner un avis, une opinion qui sont maintenant entendus. L'AGBD peut bénéficier d'autres expériences qui ne peuvent être que profitables à son développement et à sa sphère d'influence.

Ce texte a été relu et complété par Daisy McAdam et Pierre Boillat que je remercie chaleureusement.

[5] <http://www.ifla.org/faife/professional-codes-of-ethics-for-librarians>

[6] <http://www.agbd.ch/documents-et-realizations/>

[7] <http://www.ifla.org/strategic-plan/key-initiatives>

[8] <http://www.ifla.org/bsla>

COMPTE RENDU DU LIBRARY SCIENCE TALK DU 11 SEPTEMBRE 2012 À GENÈVE

*Anne Gentil-Beccot et Tullio Basaglia,
Bibliothèque du CERN*

Building Better Collections: Demand-Driven Acquisition as a Strategy for Monographic Collection Building

Par Michael Levine-Clark Associate Dean for Scholarly Communication & Collections Services University of Denver

Pendant cette présentation, le conférencier fait un état des lieux des tenants et des aboutissants de ce mode d'acquisition « guidé » par les utilisateurs dont on parle de plus en plus dans le monde des bibliothèques et plus connu sous son nom anglais : Patron-Driven Acquisition ou Demand-Driven Acquisition. Il s'intéresse particulièrement à ce mode d'acquisition pour les livres électroniques. Puis il décrit les projets en cours dans ce domaine à l'Université de Denver.

Patron-Driven Acquisition vs Demand-Driven Acquisition

En guise d'introduction, Michael Levine-Clark commence par faire une distinction entre Patron-Driven Acquisition (PDA) et Demand-Driven Acquisition (DDA). Pour lui, PDA représenterait le système « classique » où la bibliothèque répond aux requêtes des utilisateurs et des professeurs, tout en étudiant les usages pour adapter les collections. DDA a, selon lui, une valeur supplémentaire, où la notion d'immédiateté est essentielle : avec un système d'acquisition DDA, on répond immédiatement aux besoins des lecteurs.

Il développe ensuite les atouts de ce mode d'acquisition. Dans un monde où la production scientifique est gigantesque et de plus en plus importante, une bibliothèque n'achète (ne peut acheter) qu'une petite partie de ce qui est produit. Elle a besoin de guide pour déterminer ce qui est le plus intéressant pour les lecteurs. On découvre des statistiques décrivant l'usage des collections cataloguées entre 2000 et 2004 dans sa bibliothèque : sur 127 000 titres achetés, 39% n'ont pas été utilisés du tout entre 2000 et 2010, ce qui représente plus de 2 millions de dollars de budget, alors que les titres les plus utilisés ne couvrent finalement qu'une faible partie du budget.

La DDA est non seulement un processus essentiel pour faire coïncider exactement les collections avec les besoins des lecteurs mais elle permet aussi d'élargir la collection, de l'ouvrir vers des sujets pour lesquels on ne faisait pas d'acquisition dans le passé par manque de connaissance sur les besoins. En un

mot, la DDA permet d'affiner les collections en répondant immédiatement au besoin du lecteur, tout en conservant bien sûr la contrainte liée au budget.

Etat des lieux des projets entrepris par la bibliothèque de Denver (UDL) dans ce domaine

Les expérimentations de Demand-Driven Acquisition concernent exclusivement les acquisitions de livres électroniques.

La bibliothèque a d'abord testé le modèle NetLibrary entre 1999 et 2005. NetLibrary offrait l'achat en PDA de livres électroniques, cette ressource est maintenant intégrée à EBSCO. Mais ce modèle ne s'est pas révélé très positif pour la bibliothèque du fait d'une mauvaise configuration initiale (deux clics de n'importe quelle durée généraient un achat) et d'un manque de suivi des acquisitions, il en a résulté des achats non voulus et non adaptés à la collection.

Ce n'est qu'en 2010 que UDL a refait une tentative en concluant un contrat avec EBL, en commençant dans un premier temps avec un nombre limité de sujets. Avec ce nouveau modèle, la bibliothèque a commencé par charger environ 40'000 notices dans le catalogue (ils en sont maintenant à 90 000), l'intérêt étant que ces notices peuvent être sélectionnées (par éditeur, par prix, par sujet). Le coût n'existe que lorsque les documents sont utilisés : les premières minutes de consultation de ces documents sont en effet gratuites, puis le lecteur doit enregistrer un prêt de courte durée (STL) pour continuer sa lecture (le prêt génère un coût, entre 10 et 20% du prix du livre), au quatrième prêt le livre est automatiquement acheté par la bibliothèque.

Selon les statistiques 2010-2012, nous voyons que 619 livres ont été achetés, alors que pour plus de 5000 autres titres, seuls des prêts ont été nécessaires, et pour encore 4000 autres livres, un simple visionnage de quelques minutes (gratuit) a été suffisant. Si on compare le prix payé pour cet usage au prix total des livres utilisés, l'économie réalisée est de 600'000 USD.

L'utilisation du modèle EBL s'est développée considérablement à UDL entre 2010 et 2012, ils ont même lancé un pilote pour un modèle consorsial pour l'accès à EBL et Ebrary durant l'été 2012.

Michael Levine-Clark conclut cette partie en soulignant qu'avec un tel modèle, il est essentiel de faire un suivi des usages pour faire évoluer les critères de sélection et d'achat ; en faisant cette analyse, ils ont décidé de modifier le nombre de prêts avant acquisition automatique du document de 4 à 5.

Les projets futurs à l'Université de Denver

Etant donné le succès du modèle DDA de EBL, l'objectif de la bibliothèque est désormais de faire en sorte que ce mode d'acquisition devienne le mode

principal, avec d'avantage de fournisseurs et d'éditeurs, et avec la possibilité de l'ouvrir aux versions papiers dans certains cas. Dans le cas d'un fournisseur (YBP), les ebooks d'Ebrary sont déjà intégrés dans le plan d'approbation des livres.

Mais selon Michael Levine-Clark, le principe de DDA est plus adapté à l'électronique qu'au papier.

Pour les versions électroniques, le processus est quasiment transparent pour le lecteur, il a seulement à cliquer pour obtenir (immédiatement) ce qu'il veut, alors que pour le papier le processus est forcément plus long et implique différentes étapes (requête, validation, acquisition). Dans ce cas, l'utilisateur doit comprendre le processus et la raison pour laquelle il n'a pas son document immédiatement. Cela implique une autre façon de gérer les acquisitions, en particulier pour une grande bibliothèque comme la sienne : commandes titre par titre, commande bien après la date de publication, nécessité d'un modèle de commande/livraison rapide et efficace.

Mais les utilisateurs semblent prêts à essayer ce modèle, car ils sont déjà habitués à commander des livres dans d'autres bibliothèques ou dans des dépôts éloignés. Par ailleurs, les livres sont désormais déjà disponibles en version électronique, dans la plupart des cas.

Michael Levine-Clark imagine, non sans raison, un futur où le livre électronique sera la version principale et le papier sera disponible sur demande. Une solution imaginable pour résoudre cette question du papier est le système d'impression à la demande.

La gestion à long terme de la « base de considération »

La base de considération, selon Michael Levine-Clark, est la base qui contient tous les livres disponibles sous le modèle DDA, c'est donc bien sûr une collection bien plus large que la collection normale, c'est à chaque bibliothèque de contrôler de façon rigoureuse ou non cette base. Mais pour bien fonctionner, une base de considération doit chercher plutôt l'inclusion que l'exclusion, et l'ajout de nouveaux livres doit se faire de façon automatique dans le catalogue.

Enfin, la base doit être soigneusement maintenue, en enlevant ou remplaçant les documents qui ne sont pas utilisés ou qui représentent un risque financier trop important (livre trop cher). Ce dernier point n'est bien sûr pas nécessairement une obligation, si l'usage est suffisamment faible (c'est possible dans un environnement contrôlé) et le budget suffisamment élevé.

Le conférencier conclut sa présentation sur différentes questions.

Il pose la question de la pérennité de la collection, en particulier pour les titres considérés comme essentiels mais qui n'ont pas un usage intensif – titres qui ne

seraient pour ainsi dire pas de bon candidats à l'acquisition dans le modèle DDA. Les bibliothèques se doivent ici de sélectionner ces titres selon différents critères (sujets, éditeurs, séries) et d'assurer leur accès à long-terme dans les collections.

Il pose enfin la question du rôle, dans ce nouveau modèle, des différents acteurs qui jouent un rôle actuellement dans les acquisitions en bibliothèque.

Quel rôle les vendeurs (Vendors) ont-ils à jouer ? Selon Michael Levine-Clark, ils peuvent avoir le rôle de fournisseur de données et ainsi aider les bibliothèques à définir les profils et à trouver les ressources intéressantes.

Concernant les consortia, l'intervenant est plus mitigé. Pour lui, il y a une contradiction entre l'objectif traditionnel du consortium qui vise à partager une ressource à tout un groupe pour un prix réduit et celui de l'acquisition DDA qui vise à ne payer que ce qui est intéressant pour l'institution.

Enfin, Michael Levine-Clark se demande si ce modèle change aussi le rôle des bibliothèques. Il y voit en effet une évolution de la bibliothèque qui n'aurait qu'un rôle d'archivage à long terme vers la bibliothèque qui aurait pour objectif de fournir une collection évolutive utile pour la recherche et l'enseignement du moment.

Conclusions

Michael Levine-Clark nous a offert une présentation très intéressante qui donne une vision d'avenir. Cette vision n'est probablement pas adaptée à tous les types de bibliothèques, mais le modèle qu'il nous propose et qui prend en compte l'augmentation des versions électroniques et, de plus en plus, leur primauté sur la version papier correspond bien à l'évolution que l'on voit dans le monde de la publication, en tout cas scientifique.

D'un autre côté, nous avons vu que ce modèle est pour l'instant surtout utilisé pour les livres électroniques, et comme les versions papier restent pour de nombreuses bibliothèques une part non négligeable de la collection, il serait intéressant de voir des exemples concrets de ce mode d'acquisition pour les collections imprimées.

Enfin, il est bien évident que pour faire une analyse plus complète de la valeur du modèle Demand-Driven Acquisition, en particulier au niveau budgétaire ou de la pérennisation des collections, il faudrait avoir plus de recul. Mais il s'agit en tout cas d'un modèle qui présente l'immense intérêt de répondre immédiatement aux besoins des lecteurs. C'est un atout essentiel à une époque où l'on s'habitue de plus en plus à obtenir ce que l'on cherche en quelques secondes.

DANS LES FOURNEAUX DE L'INDEXATION : la catégorisation

Dominique Vallée

L'indexation... mais ça vient d'où ce besoin de tout classer ?

L'indexation, attribution de mots clés à un document pour en représenter le contenu afin de le retrouver plus facilement, est une activité intellectuelle dans laquelle entre aussi la catégorisation. La catégorisation permet-elle d'expliquer au moins en partie le *démon du classement* [9] qui semble avoir pris possession de l'homo-indexeurus-sapiens ?

La catégorisation est impliquée dans le travail en bibliothèque mais pas seulement. Elle est aussi présente à l'état naturel (y compris les jours de congé) et tandis que l'indexation des livres s'effectue de manière systématique, que les tâches de catégorisation, classification y sont conscientes, en grande partie, l'homo-indexeurus-sapiens n'éprouve pas de nécessité à prêter une attention spéciale à ces processus cognitifs hors cadre professionnel.

Les interrogations de George Perec sont souvent mentionnées à l'évocation de la catégorisation, au moins par les chercheurs du CNRS nostalgiques des années 70-80. Dans *Penser/classer* [10], recueil de textes posthumes, il se demande « Comment je pense quand je classe, comment je classe quand je veux penser », et pourquoi il se heurte à cet « ... inclassable que le classable cherche à dissimuler », cité par exemple dans un des ouvrages d'Olivier Houdé [11].

Nous ne sommes pas tous des Georges Perec. Cependant, même si tout un chacun ne se pose pas ce genre de questions souvent, il arrive, lorsqu'une indexation problématique résiste à un double expresso, ou lorsque certains dimanches de pluie... après que les chaussettes sont triées dans l'armoire, les photos organisées dans l'album, les collections de livres re-re-réorganisées sur les rayonnages, qu'on se gratouille le cuir chevelu à la recherche de la petite bête. On est connecté ainsi instantanément au grand réseau universel des poseurs de questions épineuses et autres coupeurs de cheveux en quatre !

Bon, alors, c'est quoi cette affaire sérieuse de catégorisation à laquelle on pense sans y penser ?

Même si nous n'y pensons pas, dans la vie de tous les jours, il semble que nous soyons sans cesse en train de classer et en particulier de catégoriser (un processus cognitif très voisin de la classification – pour faire court).

[9] Vignaux, G. (2009). *Le démon du classement : penser organiser*. Paris: Seuil.

[10] Perec, G. (1985). *Penser/classer*. Paris: Hachette.

[11] Houdé, O. (1992). *Catégorisation et développement cognitif*. Paris: Presses univ. de France. (p. 5, préf. de J. Bideaud)

Sur l'importance de la catégorisation on peut lire Olivier Houdé (encore lui), dans son « Que sais-je ? » *Les 100 mots de la psychologie* [12] qu'elle est une activité cognitive fondamentale, omniprésente dès le plus jeune âge. Après quelques mois d'existence, le bébé est capable de découper le monde physique en *objets* pourvus de propriétés, formes, couleurs, etc. Il peut traiter ces informations quantitativement, c'est le *nombre*, ou qualitativement, c'est la *catégorisation*. Ensuite intervient le *raisonnement*.

Bon, donc ce sujet de la catégorisation, il n'est pas un peu barbant ? En fait il est plutôt surprenant ! « Mettre ensemble ce qui va ensemble » prend des formes très diverses et inattendues selon, par exemple, l'âge, la culture, le type d'objets catégorisés, et même les états émotionnels. C'est vers l'âge de 8 ou 9 ans, que les enfants réunissent les objets en fonction de leurs couleurs, taille, ou autres propriétés. A 3-4 ans, ils établissent des collections figurales, et, par exemple, associent un rectangle jaune avec un triangle rouge parce ça constitue une maison. Vous êtes bien assis ? Il ne viendrait pas à l'idée d'un jeune enfant de classer le « loup » avec les autres animaux, chiens, poules, lapins, moutons, chèvres, parce que « si on faisait cela, le loup les mangerait ! », selon les observations des créateurs du matériel didactique *Catégo*, jeu de cartes à classer [13]. Non moins étonnant : l'influence de la culture sur la catégorisation. Pour une tribu aborigène d'Australie la catégorie « Les femmes, le feu et les choses dangereuses » est tout à fait naturelle [14]. La femme étant l'épouse du soleil, le soleil étant du feu, le feu étant dangereux, tout cela va ensemble pour eux. Des agriculteurs africains réussissent moins bien que les occidentaux des tris de cartes avec des formes géométriques, mais mieux qu'eux des tris de grains de riz de nature différentes, stimulus qui leurs sont familiers [15].

On sait aujourd'hui, par imagerie cérébrale, que notre cerveau n'utilise pas les mêmes régions selon qu'on catégorise, par exemple, des outils (régions liées à l'action) ou des animaux (régions visuelles). Ah ! Les budgets de recherches en neurosciences sont bien investis...

Mais alors si c'est aussi sérieux que ça... ça dure depuis longtemps ?

Quant au résultat de la catégorisation, les catégories elles-mêmes, elles font l'objet de toutes les attentions des penseurs. Depuis toujours, disputes, querelles, filiations et surtout inventions successives leurs sont associées, auxquels se

[12] Houdé, O. (2011). *Les 100 mots de la psychologie* (2^e éd.). Paris: Presses Universitaires de France.

[13] Cèbe, S., Goigoux, R., & Paour, J.-L. (2010). *Catégo : apprendre à catégoriser : comprendre comment on catégorise : maternelle toutes sections*. Paris: Hatier.

[14] Lakoff, G. (1985). *Women, fire, and dangerous things : what categories reveal about the mind*. Chicago : Univ. of Chicago Press.

[15] Westen, D. (2000). *Psychologie : pensée, cerveau et culture* (C. Garitte & L. Jouanjan, Trans.). Paris [etc.]: De Boeck Université.

rattachent Dewey ou Otlet et Lafontaine. On retrouve des penseurs de l'Antiquité, des philosophes, métaphysiciens, linguistes, logiciens, épistémologues, avant les psychologues eux-mêmes, et désormais les neurologues. Dans les sciences et leurs taxonomies célèbres, aussi bien que dans les sciences humaines, les catégories ont leurs spécialistes : Aristote, Leibniz, Kant, Pierce, Durkheim, Mauss, Sacks, Lakoff, Rosch (et son modèle de l'exemplaire prototypique)... elles font débat, couler l'encre et activer les moteurs de recherche ; les chercheurs leur associent de nombreux modèles dans des articles ou des ouvrages dont la rédaction traduit des formes d'expressions souvent extrêmement prudentes, mesurées et scientifiquement correctes, tant le sujet est brûlant ! Ces choix infimes peuvent cependant changer les connaissances humaines aussi sûrement que le battement d'aile d'un papillon peut provoquer un tsunami. Dans ces débats, « un des problèmes fondamentaux que pose une théorie des catégories est celui de savoir si ce sont des formes de la pensée et du discours ou des formes de l'être et de la réalité. » [16].

Bon, ok, c'est important, mais c'est quoi l'enjeu de la catégorisation et des classifications ?

Cette question, et les positions philosophiques qu'elle implique, déterminent des choix qui influencent les connaissances admises et qui ont des effets concrets en sciences et en politique. En zoologie, Guillaume Lecointre, conservateur du Muséum national d'histoire naturelle et chercheur en systématique [17], sensibilise le public à ces questions. Catégoriser les organismes en vertu des services qu'ils nous rendent, ce qu'ils font, plutôt que sur ce qu'ils sont, ce qu'ils ont, c'est risquer de laisser disparaître des formes « inutiles » à forte valeur patrimoniale ou évolutive. Eh ! Non, ça ne rigole pas !

Il est très important d'attribuer la quantité de mots-clés nécessaire et suffisante aux ouvrages pour leur assurer une visibilité au patrimoine de la connaissance. En cela, les bibliothécaires sont sur le front de ce combat de tous les instants pour gagner de nouvelles connaissances, ils sont des épistémologues appliqués qui soignent les menus des nourritures intellectuelles, et favorisent ou même anticipent parfois des regroupements de notions de concepts nouveaux en catégorisant les ouvrages de façon créative et parfois ludique.

Vous en avez plein la tête ? Allez faire un tour sur Y20Q.net pour tester un logiciel qui devine à quoi vous pensez : <http://y.20q.net/anon-fr>.

Que l'indexation soit avec vous !

[16] Blay, M. (Ed.). (2008). *Dictionnaire des concepts philosophiques*. Paris: Larousse. (cf. l'article Catégorie)

[17] Lecointre, Guillaume. (2010). Catégoriser. Atelier-conférence. (Labo junior). <http://html5.ens-lyon.fr/Acces/FormaVie/20120515/Lecointre/audio.html#diapo62>

L'INDEXATION, UNE COMPOSANTE CONTRÔLÉE DU FONCTIONNEMENT DES ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

*Jean-Luc Wermeille,
bibliothécaire-documentaliste scientifique
jean-luc.wermeille@vd.ch*

La mise en ligne dès septembre 2010 de l'ensemble des données d'inventaires des Archives cantonales vaudoises dans une seule base de données a été à l'origine d'une vaste réflexion sur les termes utilisés pour indexer les documents d'archives. A ce jour, la base DAVEL (Description des Archives cantonales Vaudoises sous une forme ELectronique) décrit en effet pas moins de 3489 fonds et collections, soit plus de 34 km d'archives [18]. Repérer dans un texte les mots significatifs afin de créer des index de noms propres ou de thématiques est une pratique relativement ancienne dans le monde des archives. Dès la fin du 19^e siècle, les archivistes œuvrant au sein de notre institution établirent des fichiers de dépouillement. S'ils furent parfois à la base de la rédaction d'inventaires, ils furent aussi fréquemment la seule voie d'accès aux documents conservés. La collaboration d'archivistes et de chômeurs est à l'origine de nombreux fichiers et répertoires. Encore vivement encouragée de 1943 à 1963 sous la direction de Louis Junod (1906-1985), la pratique diminue d'intensité par la suite. Elle finit par se perdre au milieu des années 1970. Sous l'impulsion de Gilbert Coutaz, directeur dès octobre 1995, l'ajout d'index de personnes, de lieux et de matières (ou thématiques) est systématisée dans les inventaires réalisés d'abord dans des tableaux de 21 colonnes sur le traitement de texte Microsoft Word. Les inventaires, édités sous forme papier, sont désormais complétés de tables reprenant les principaux mots significatifs.

Des 21 colonnes au 21^e siècle

A partir de novembre 2007, les inventaires ne sont plus réalisés dans Word sur 21 colonnes mais à l'aide du logiciel métier scopeArchiv. Le changement est important : pour la première fois dans l'histoire de notre institution, la perspective de la migration de l'ensemble des données d'inventaires dans une seule base informatique permet théoriquement d'envisager une approche thématique transversale de l'ensemble des documents conservés. Pour y parvenir, il convient toutefois d'uniformiser des pratiques d'indexation présentant des variations parfois considérables d'un inventaire à un autre. Après analyse des différents enjeux et problèmes observés, on décide de créer pour les besoins des Archives

[18] Voir pour davantage d'informations <http://www.patrimoine.vd.ch/fr/archives-cantoniales/fonds-et-collections/presentation-de-la-base-de-donnees-davel/>

cantoniales vaudoises un vocabulaire contrôlé conforme à un certain nombre de standards élaborés par les bibliothèques au niveau international. En cours d'élaboration, il a pu reprendre grosso modo les pratiques bibliothéconomiques pour les lieux et les matières (ou noms communs) et se développe d'une manière un peu plus spécialisée pour les noms de personnes. On notera au passage que, dans le domaine des archives, les vedettes de personnes ont un rôle relativement important dans la mesure où elles permettent de mettre en évidence les organismes producteurs d'archives, de la même manière que l'on accède aux livres par l'intermédiaire des autorités auteurs dans un catalogue de bibliothèque.

Notre démarche a été formalisée dans une étude globale et comparative sur l'indexation, parue en 2008 [19] accompagnée d'une directive spécifique mise à jour en 2013 [20]. De plus, elle participe autant du catalogage des livres de la bibliothèque que de l'indexation des fonds d'archives, en partageant en commun une part des vocabulaires RERO et RAMEAU. La fonction de bibliothécaire-documentaliste scientifique, dans le cas présent au bénéfice de la double formation d'archiviste et de bibliothécaire, offre des passerelles appréciables entre les deux professions et assure aux Archives cantonales vaudoises une position originale dans le domaine de l'indexation en Suisse.

Un savoir encyclopédique à rendre accessible en ligne

Le recours à des ouvrages de synthèse comme le *Dictionnaire historique du canton de Vaud* (le « Mottaz »), le *Dictionnaire historique de la Suisse*, les principaux répertoires toponymiques, le *Livre d'or des familles vaudoises*, l'*Armorial et nobiliaire de Savoie* ou à des projets de nature encyclopédique comme *Wikipédia* s'est également révélé extrêmement précieux dans l'élaboration du vocabulaire contrôlé des Archives cantonales vaudoises. A l'heure qu'il est, environ 80 000 termes facilitent l'accès aux sources archivistiques à la manière d'une encyclopédie que l'on ouvrirait à telle ou telle page pour découvrir ce que l'on peut savoir dans un domaine donné. Accessibles sur DAVEL par l'intermédiaire de la « Recherche de descripteurs », ils se répartissent ainsi : personnes (72%), matières ou thématiques (18%), lieux (9%) et subdivisions de forme et de support (1%).

Particularité des archives, les matières intègrent parfois des mots tombés en désuétude dont il est difficile de trouver un équivalent actuel : égayement (fossé d'irrigation), d'anciens droits féodaux, le crime de paillardise, etc. Les lieux peuvent être très spécifiques : un bâtiment privé, un lieu-dit, une forêt. Quant aux

[19] <http://www.patrimoine.vd.ch/fr/archives-cantoniales/publications/dossiers-thematiques/>

[20] <http://www.patrimoine.vd.ch/fr/archives-cantoniales/fonds-et-collections/donnees-en-ligne/>

personnes, elles donnent à elles seules la pleine mesure de l'étendue du projet : environ 9000 familles, 2800 notaires, 900 pasteurs, 600 architectes, 500 professeurs, 400 médecins, 300 écrivains, 280 baillis, 250 syndics, 220 têtes couronnées, 200 juges, 190 historiens, 180 politiciens, 170 arpenteurs, 160 avocats, 140 évêques, 140 prêtres, 90 préfets, 45 empereurs, 25 généalogistes et 20 héraldistes.

Matières	nom commun	artisanat
Matières	nom d'événement	Expo.02 (2002 ; Suisse)
Matières	titre	Venoge / Gilles
Lieux	lieu	Lausanne (Suisse, VD)
Subdivisions	donnée chronologique (sous forme rédigée)	Moyen Âge
Subdivisions	forme et support	[photographie]
Personnes	nom de personne	Müller, Sandra
Personnes	nom de collectivité	Croix-Rouge suisse

Faciliter la recherche

Les descripteurs peuvent être combinés afin de répondre à différentes questions : qui ? (personnes), quoi ? (matières), où ? (lieux). On trouvera ainsi plus facilement la cote d'un mariage à Baulmes, d'un notaire à Lutry ou de la généalogie Audemars. Les résultats sont généralement mieux ciblés et souvent assez différents de ceux obtenus lors d'une « Recherche plein texte ».

La gestion du thésaurus des Archives cantonales vaudoises va de pair avec un important travail de repérage des descripteurs à double, certes facilité par le recours aux standards d'indexation. Ainsi, sur un demi-million de termes saisis depuis le début du projet, seuls 80000 n'étaient pas synonymes d'une entrée déjà existante. On trouvera ainsi Judith Meylan-Aubert sous Meylan et non sous Aubert, les vélos et les bicyclettes sous une seule entrée et non à deux endroits différents du vocabulaire.

Toutes ces autorités témoignent à leur manière du riche passé de nos régions. A terme, leur intégration dans un grand portail documentaire ou archivistique suisse paraît hautement souhaitable. Avant d'y parvenir, il reste toutefois encore bien des étapes à franchir : disposer dans les systèmes de gestion d'archives d'un format permettant l'échange des autorités-matières, rallier à la cause de l'indexation davantage de services d'archives, normaliser encore un peu la façon de créer les autorités, etc.

L'INDEXATION, FILLE DE LA CLASSIFICATION

Ariane Perruchoud

On devrait tous avoir le portrait de Melvil Dewey en fond d'écran sur nos ordinateurs. Ce brillant aide-bibliothécaire qui a élaboré en 1876, à l'âge de 25 ans, la classification décimale la plus utilisée au monde dans les bibliothèques nous rappelle deux choses : la première, c'est que les plus grandes découvertes se font généralement avant l'âge de 30 ans, âge fatidique où nos neurones se mettent à s'éteindre les uns après les autres, et la deuxième, c'est que depuis toujours, l'homme cherche à classer son environnement : les torchons d'un côté, les serviettes de l'autre, les hommes au travail, les femmes à la maison, le linge blanc dans une machine et le linge de couleur dans une autre.

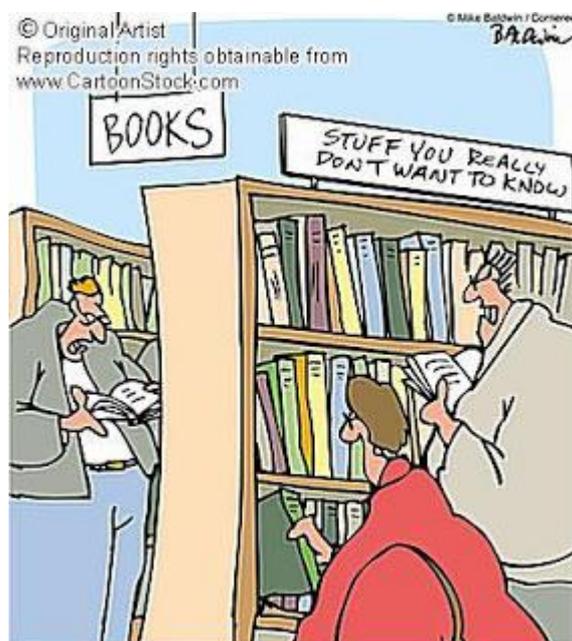


Mais le monde change : les femmes travaillent et les lingettes absorbantes sont apparues pour nous simplifier la lessive. Créée à l'époque des premières automobiles, la CDD permettait de rassembler des ouvrages d'un même domaine dans un même espace et d'associer dans une cote des mots-clés qui décrivaient le contenu du livre en question. Ainsi, pour les initiés, 304.6095496 signifie histoire démographique du Népal... A l'époque des catalogues sur fiches remplies manuellement, c'était bien pratique.

Comme on n'arrête pas le progrès, nos petites fiches sont devenues des notices informatiques stockées dans des ordinateurs de plus en plus petits, puis transférées vers des serveurs et accessibles via internet. Sur ces notices se trouvent une foule de renseignements sur l'ouvrage, accessibles sans même avoir besoin de le tenir en main, dont des mots sujets censés aider l'utilisateur dans sa recherche du Graal livresque. Qu'il soit plus ou moins proche du langage de la rue, il est là pour remplacer les multiples décimales de la CDD et même de la CDU... Car si la cote principale correspond généralement au mot matière principal, les autres mots matières peuvent faire fonction de cotes secondaires que l'on peut omettre, si on veut éviter la redondance, la répétition pure et simple, entre les cotes et les mots matières.

Les mots matières étant plus intelligibles pour les lecteurs, ils devraient être privilégiés par rapport à une classification d'une trop grande granularité. C'est pourquoi nous allons vers des classifications simplifiées, voire même « maisons » dans le cadre d'initiative telle que la « ShelfLogic » où les classifications numériques sont remplacées par des intitulés génériques compréhensibles pour

tous [21], dans ce (noble) but « to offer customers more of what they want in a library : lower profile shelving ; more open space for browsing ; more comfortable places to sit and read ; and greater access to easier-to-locate material » [22].



Ce mouvement a touché en premier lieu les bibliothèques publiques d'outre-Atlantique (où on ne respecte rien si ce n'est Dieu) et se comprend par le nombre (plus limité) de documents, dont la majorité est constituée d'œuvres de fiction qui se classe traditionnellement par ordre alphabétique. De là à ce que cela s'étende aux respectables bibliothèques universitaires et patrimoniales, il y a un pas de titan (et le travail qui va avec). Mais si nous continuons à vider nos rayons afin d'offrir plus de place (et une cafétéria) à nos usagers, que les ouvrages se retrouvent dans un dépôt sous-terrain ou excentré où on lui attribue une cote de gestion qui n'a plus rien à voir avec une quelconque classification, pourquoi s'acharner à appliquer une classification antique et incompréhensible (j'adopte le point de vue d'un jeune de vingt ans qui vient « taffer » à la bibliothèque) ? Grâce au catalogue en ligne consulté sur leurs iPhones, nos lecteurs viennent butiner en bibliothèque en se dirigeant droit vers les fleurs qui les intéressent et, pour la plupart et de plus en plus à l'avenir, retournent droit à la ruche sans mettre leur trompe [23] à gauche ou à droite. Autant alors ranger nos ouvrages par ordre de

[21] *Is Dewey dead ?* <http://publiclibrariesonline.org/2012/12/is-dewey-dead/>
18.12.2012

[22] http://mclidaz.org/library/userdef/ud_mclid_shelflogic.aspx

[23] Il s'agit d'un organe qui se forme chaque fois que l'abeille puise le nectar des fleurs. Pour les curieux, « la trompe résulte de la réunion des palpes labiaux et des galéas maxillaires qui constituent ainsi une sorte de tube dans lequel coulisse la langue protractile et dont le fonctionnement s'assimile à celui d'une véritable pompe d'aspiration. »

<http://www.beekeeping.com/abeille-de-france/articles/morphologie.htm>

code-barres croissant ! Evidemment, il faut respecter toutes les pratiques et faire honneur à une longue tradition, tout en restant à la page. Le bibliothécaire est un funambule, tiraillé entre passé et futur ; enrichir les notices bibliographiques, transformer son OPAC en clone du site de La Redoute, encourager les lecteurs à non seulement naviguer dans le catalogue, mais aussi à feuilleter les ouvrages qui se trouvent à côté de celui qu'il a trouvé et qui peuvent se révéler tout aussi enrichissants, offrir un lieu à la fois convivial et propice à l'étude...

Qu'on se le dise, dans le combat fratricide entre classification et indexation, c'est l'indexation qui restera debout. D'ailleurs, internet a choisi d'indexer les pages et non de les classer, que je sache ! Notre ami Melvil Dewey ne se retournerait pas dans sa tombe, car il est également connu pour avoir été un fervent adepte de la simplification orthographique (catalog pour catalogue, etc.) et il voulait même transformer son nom en Melvil Dui (toujours pour simplifier... la postérité lui a accordé le Melvil pour Melville). Lui aussi aurait été partisan de la solution la plus simple et la plus logique, à savoir des mots clés « virtuels ». Comme il avait le sens pratique, il est aussi à l'origine d'une entreprise de fournitures pour bibliothèques – il fallait bien créer les étagères pour mettre à disposition tous ces livres classifiés – et je parie qu'il aurait sorti une gamme d'étagères de différentes couleurs selon les classes du savoir, ou des code-barres 2D, ou des pictogrammes... mais jamais il n'aurait touché à l'indexation. Si ce n'est pour préférer écrire « psychologi », « istoir » et « filosofi »...

Biographie de Melvil Dewey sur le site de l'OCLC

<http://www.oclc.org/ca/fr/dewey/resources/biography/default.htm>



L'INDEXATION.... Réaction

Dominique Marin

L'indexation, mot barbare s'il en est, que seul(e)s les bibliothécaires comprennent... ou ne comprennent plus !

Je me suis interrogée : « Est-ce que ça vaut la peine d'écrire ce texte (sur mon temps libre en plus !) pour défendre.... l'indexation ?! Vais-je passer 2 à 3 heures pour plaider sa cause ? Est-ce bien raisonnable ? N'est-ce pas aller à contre-courant ? Mais quel courant, d'abord ? »

Certains dans la profession la jugent inutile. Il est vrai que, de la manière dont on nous oblige à la pratiquer dorénavant, avec ce vocabulaire Rameau qui vient de jeter une confusion pas possible dans nos descripteurs RERO si bien contrôlés jusqu'à présent, on n'a plus très envie d'indexer. Peut-être est-ce là le but de l'introduction de ce nouveau vocabulaire (je n'en vois pas d'autres) : nous décourager d'indexer ? Tout à coup, je m'aperçois que je m'adresse uniquement aux bibliothécaires qui travaillent dans le catalogue RERO, à Genève ça fait pas mal de monde tout de même! Pour les autres (s'ils veulent suivre mes élucubrations), je ne vais pas entrer dans les détails techniques, je vous dis simplement que nous avons à disposition dans le catalogue RERO un vocabulaire très riche, qui correspondait très bien à notre façon de voir les choses, de penser et tout à coup, après 6 millions de notices indexées, on nous oblige à changer de vocabulaire, pour une liste de mots française (!), non adaptée (pour nous) et avec des habitudes toutes différentes. Pourquoi ? Je ne comprends pas. Si vous avez compris, n'hésitez pas m'envoyer un mail pour me l'expliquer, *je comprends vite, si on m'explique longtemps !*

Mais fermons cette parenthèse, pour revenir à l'indexation proprement dite. Car changement de vocabulaire ou pas, je vais la défendre tout de même et continuer à indexer !

Je travaille à la médiathèque d'Uni-Mail [24], qui collectionne des films documentaires ou de fiction pour les enseignants et les étudiants. Quand je catalogue un film, je m'efforce de mettre dans sa notice un résumé (recopié ou créé), je vérifie que dans ce résumé, il y ait des mots susceptibles de permettre de retrouver ce film et son contenu (je trouvais très bien l'« analyse documentaire » que l'on nous apprenait il y a longtemps). Je rajoute quelques descripteurs contrôlés. Je mets également des mots-clés aux films de fiction.

- Je dois pouvoir retrouver ce film même si la personne qui le cherche n'a pas le titre complet, ne sait plus de qui il est, sait juste que l'action se passe en Allemagne de l'Est.

[24] <http://www.unige.ch/biblio/mediatheque/index.html>

- Je dois pouvoir retrouver des films de fiction illustrant le divorce ou le deuil ou la violence.
- Je dois pouvoir retrouver des documentaires sur le Rwanda, sur Carla Del Ponte ou John Maynard Keynes.

J'ai une mauvaise mémoire et parfois j'ai des « blancs » ou n'ai pas le réflexe de penser à tel document : le catalogue me permet de pallier mes manques ! (Ce ne serait pas possible, si je n'indexais pas !) Et même si je me rappelais de tout, si je connaissais les 10'000 documents de la médiathèque par cœur, je ne serais pas toujours là et chaque personne utilisant le catalogue RERO doit pouvoir trouver avec les mots que je lui aurais mis à disposition (en amont, lors du catalogage) le film dont elle a besoin. Et si elle n'obtient pas de réponse du catalogue, elle doit pouvoir être sûre que c'est parce que la médiathèque ne possède pas ce document. Alors oui, je passe du temps à indexer les films, je prends le temps de le faire. Parce que ce n'est pas du luxe, parce que c'est mon outil de travail, et que ce n'est pas seulement le mien, mais celui de tous les utilisateurs du catalogue, de toute personne cherchant un document. Et quel temps gagné en aval, lors de la recherche !

On me dit : « Maintenant il y a Google, les gens cherchent sur Google et il suffit de leur indiquer que nous avons le titre qu'ils ont trouvé sur Google. » Je ne suis pas d'accord. Nos utilisateurs veulent savoir par exemple :

- quels films la médiathèque possède sur le Caucase, ou la Chine.
- si nous pouvons leur conseiller un film de fiction abordant le thème de l'immigration ou de l'adolescence.

Ce n'est pas Google qui va les aider... pour ça ! Il n'y a qu'un catalogue complet de la collection (dans lequel chaque document est indexé) qui pourra nous aider à leur répondre. Et j'ajouterai : un catalogue indépendant ! Alors utilisons toute sorte de vocabulaire (même Rameau, contraints et forcés) et faisons en sorte de décrire au mieux le contenu de nos documents. C'est pour moi la base, si ce n'est l'essence de notre métier.

Je relis ce que je viens d'écrire et franchement je suis effarée par la banalité de mes propos, par leur évidence. Il y a une première cause à cela : je ne suis pas très douée comme écrivain, c'est vrai. Mais il y en a une autre : je me rends compte que jusqu'à présent, dans mon métier de bibliothécaire, on tenait pour évident de décrire le contenu d'un document, et pas seulement sa forme. Que jusqu'à présent c'était le sens des mots ou des images qui était primordial. Alors si j'en arrive à penser qu'il faut rappeler ces évidences, est-ce parce que le sens tente à désert nos bibliothèques et nos catalogues ? J'espère me tromper et avoir écrit ce texte pour rien, et que l'indexation soit encore une évidence!

BIBLIOTHÉCAIRES CÉLÈBRES, CÉLÈBRES BIBLIOTHÉCAIRES

Dorothee Crettaz



Mao Zedong (1893-1976)

Quel est le point commun entre Mao Zedong, Marcel Duchamp ou encore J. Edgar Hoover ? excepté leur vie qui a dû être portée à l'écran, tous ont été, je vous le donne en mille : bibliothécaire à un moment ou à un autre de leur vie.

En faisant quelques rapides recherches sur internet, je découvre des personnalités dont jamais je n'aurais imaginé d'atomes crochus avec le monde bibliothéconomique. A titre d'exemple, un certain Giacomo Casanova, qui après avoir suivi entre autre une carrière ecclésiastique à Padoue, fut bibliothécaire du comte Joseph Karl von Waldstein en Bohême. Excusez du peu. Sans doute a-t-il trouvé tout ce monde littéraire trop ennuyeux et a par la suite créé un catalogue exhaustif de ses conquêtes.

Il y a bien sûr les piliers du monde bibliothéconomique sans qui les fonctionnements internes ne seraient pas les mêmes aujourd'hui. Melvil Dewey né à New-York en 1851, créateur de la Classification Décimale Dewey qui n'est plus à présenter. Il fut aussi fondateur de l'American Library Journal et participa à la création de l'ALA. Shiyali Ramamrita Ranganathan, mathématicien et bibliothécaire indien né à la fin du 19^{ème} siècle, créateur du système à facette et des cinq lois de Ranganathan. Il travailla toute sa vie dans différentes bibliothèques indiennes et fit un séjour à Londres afin de se perfectionner. Il édicta ses cinq lois, contribution majeure à la bibliothéconomie :

- les livres sont faits pour être utilisés
- à chaque lecteur son livre
- à chaque livre son lecteur
- épargnons le temps du lecteur
- une bibliothèque est un organisme en développement



Shiyali Ramamrita
Ranganathan
(1892-1972)

Avant d'être élus à la tête d'un Etat, de nombreux politiciens passèrent un certain temps à travailler en bibliothèque. En 1918, Mao Zedong fut assistant bibliothécaire à l'université de Pékin. Le bibliothécaire responsable était apparemment un marxiste convaincu et sans doute joua-t-il un rôle dans la suite de la carrière du jeune bibliothécaire. Golda Meir, la quatrième premier ministre d'Israël de 1969-1974, et participante à la création de l'Etat d'Israël travailla également en bibliothèque. J. Edgar Hoover, ancien directeur du FBI fut vacataire et fit du catalogage à la Library of Congress. En 1919, il fut promu à la tête de la section chargée de « l'enregistrement des ressortissants d'un pays ennemi », puis directeur de la nouvelle General Intelligence Division. Grâce à son expérience de bibliothécaire, il créa un fichier de personnes appartenant à des groupes radicaux : 450'000 noms indexés avec 60'000 notes biographiques de personnes considérées comme dangereuses.

Seyyed Mohammad Khatami, cinquième président d'Iran et ancien ministre de la culture et de l'orientation islamique, considéré comme un président réformiste. Il fut à la tête de la bibliothèque nationale d'Iran de 1992 à 1997.

Laura Bush (femme de) fut enseignante puis bibliothécaire à Austin (Texas) et ambassadrice à l'Unesco, défendant l'accès à l'instruction et à l'alphabétisation des femmes dans le monde.

Il y a aussi les anciens, voire très anciens : Callimaque de Cyrène né vers 300 av. JC qui succéda à Zénodote d'Ephèse à la tête de la bibliothèque d'Alexandrie. Callimaque était un poète grec, grammairien, enseignant et rédigea le premier catalogue raisonné composé de plus d'une centaine de rouleaux classé par genre et par ordre alphabétique. Démétrios de Phalère né vers 350 av. JC, élève d'Aristote fonda dit-on la bibliothèque et le Mouséion d'Alexandrie.

Gabriel Naudé, né en 1600 à Paris, lettré, intellectuel qui publia « *Advis pour dresser une bibliothèque* ». Après différentes expériences, il entra au service de Mazarin et créa à partir de rien, une bibliothèque de 40'000 volumes. Il occupa une place centrale dans l'histoire des bibliothèques et de la bibliophilie et fut le premier théoricien d'une bibliothèque systématiquement organisée.

Il y a aussi, logiquement pourrait-on dire, les écrivains, philosophes et intellectuels qui, parallèlement à leurs écrits, travaillèrent également en bibliothèque. David Hume, philosophe, qui devint bibliothécaire en 1752 à la bibliothèque du corps des avocats d'Edimbourg où il écrivit sa fameuse *Histoire d'Angleterre*. Lewis Carroll, auteur d'*Alice au pays des merveilles* ou encore Marcel Proust et Jacob Grimm.

L'argentin Jorge Luis Borges (qui fit ses études au collège Calvin), écrivain, critique littéraire, mais aussi bibliothécaire à Buenos Aires. Il fut d'ailleurs expulsé de son emploi en 1946 en raison de ses positions anti-péronistes et devint

inspecteur des lapins et volailles sur les marchés publics ! Comme quoi, le métier mène à tout.

Et last, but not least de ce petit tour d'horizon, un certain M. Tronchin, membre de la direction de la Bibliothèque de Genève proposa en 1757 à Jean-Jacques Rousseau de devenir directeur de ladite bibliothèque. Celui-ci déclina l'offre pour différentes raisons, voici un extrait de sa réponse à M. Théodore Tronchin.

¹Quant au projet que vous inspire votre amitié pour moi, je commence par vous déclarer qu'on ne m'en a jamais proposé qui fut

161

Février 1757

LETTRE 476

autant de mon goût, et que ce que vous imaginez est précisément ce que je choisirois s'il dépendoit de moi. Mais où prendrai-je les Talens nécessaires pour remplir un pareil emploi; Je ne connois aucuns livres, je n'ai jamais su quelle étoit la bonne Edition d'aucun ouvrage, je ne sais point de Grec², très peu de latin et n'ai pas la moindre mémoire? Ne voila-t-il pas dequoi faire un illustre Bibliothecaire? Ajoutez à cela ma mauvaise santé qui me permettroit difficilement d'être exact et jugez si vous avez bonne grace à comparer vos fonctions à celles que vous me proposez³, et si la probité devoit même me permettre de les accepter quand même elles me seroient offertes⁴, quelque honoré que j'en puisse être! ¹⁻⁴Je sais bien que M. Bignon⁴ ne connoit pas mieux que moi les livres et n'est pas plus exact que je pourrois l'être; mais à Dieu ne plaise que j'introduise dans nôtre Patrie l'usage de se charger d'un emploi qu'on ne remplit pas⁵.

Donc, Rousseau, presque bibliothécaire, ne sachant ni le grec ni le latin, n'ayant pas une bonne mémoire, est quand même resté dans l'histoire, mais ce ne fut pas pour son poste de bibliothécaire.

Sources :

<http://www.abebooks.com/blog/index.php/2009/02/18/top-25-most-famous-librarians-in-history/>

<http://ciaofromdonna.wordpress.com/2007/04/03/famous-librarians/>

<http://www.wikipedia.org>

Merci à M. Thierry Dubois, conservateur à la BGE pour la copie de la lettre de J.J. Rousseau.

Pour en savoir un peu plus :

Biographie et travaux de Ranganathan (et d'autres bibliothécaires)

<http://www.cndp.fr/savoircdi/societe-de-linformation/le-monde-du-livre-et-de-la-presse/histoire-du-livre-et-de-la-documentation/biographies/shiyali-ramamrita-ranganathan.html>

Œuvres de Callimaque

<http://ugo.bratelli.free.fr/Callimaque/Callimaque.pdf>



ENTRE DEUX VAGUES ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES



... il y a toujours de l'écho !

TOUS CONNECTÉS

Pouvoir écouter un article de la *Tribune de Genève*, poster un commentaire ou voter pour notre conseiller administratif préféré via un bouton interactif, ce serait possible en utilisant une encre électroconductive, selon des chercheurs britanniques. N'importe quelle feuille de chou réagirait alors comme un écran tactile... Personne ne nous dit évidemment si c'est rentable et quel serait l'impact sur l'environnement !

Demain, des journaux imprimés 100% interactifs ?

<http://www.rslnmag.fr/post/2012/09/28/Demain-des-journaux-imprimés-entièrement-interactifs.aspx>

28.09.2012

BATAILLES !

Vous vous rappelez *Donjons et Dragons*, ce jeu de rôle médiéval qui a fait fureur dans les années 80 ? *The Game of Books* applique le même concept aux livres qui se battent avec les armes qui leur sont propres, à savoir le rythme, le dialogue, la description, le genre...

Le but étant d'inciter à la lecture.

The Game of Books rebat les cartes de l'apprentissage de la lecture

<http://www.actualitte.com/librairies/the-game-of-books-rebat-les-cartes-de-l-apprentissage-de-la-lecture-37909.htm>

02.11.2012



BOOKWOK

Culturewok, c'est (soi-disant) le premier moteur de recherche sensitive où l'on vous propose des films, de la musique, des jeux ou des livres en fonction de termes que vous choisissez (on dirait de l'indexation, non ?). Par exemple, j'aimerais un roman drôle, décalé, profond et dépayçant et on me propose *Alice au pays des merveilles*.

<http://www.culturewok.com/lewokentravaux/book>



POUR LA BONNE CAUSE

Des bibliothécaires du Massachussetts se sont dénudés à l'occasion d'un calendrier un peu particulier, puisqu'il s'agit non pas de montrer des torsos musclés ou des décolletés plongeants, mais un papillon sur la cheville ou un dragon sur l'épaule.

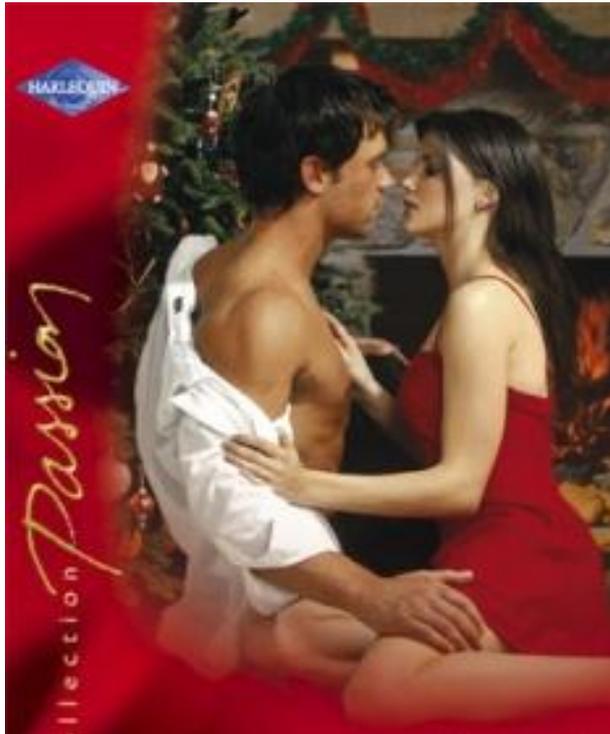


Un calendrier illustré de bibliothécaires tatoués

<http://www.actualitte.com/bibliotheques/un-calendrier-illustre-de-bibliothe-caires-tatoues-38130.htm>

13.11.2012

HARLEQUIN : POURQUOI TANT DE HAINE ?



Leurs auteurs ne sont pas invités aux salons du livre et leurs (très nombreuses) lectrices se font discrètes... Tout le monde connaît les romans Harlequin, mais personne ne les aime. Pourtant, ils s'écoulent par millions chaque année en France.

Las ! Soixante-trois ans après sa création au Canada, la collection Harlequin continue de faire mauvais genre. Mais pourquoi tant de haine envers ces romances où l'amour triomphe toujours, où les torsos masculins sont virils, où les yeux des héroïnes dansent dans de chatoyantes nuances de vert-bleu-paillette d'or, et où les étreintes sont aussi fugaces que passionnées ?

Causette, n°31, janvier 2013, pp.78-82

<http://www.causette.fr/>

IS FACEBOOK HAS BEEN ?

En Suisse, les utilisateurs de *Facebook* sont toujours plus âgés – c'est-à-dire qu'ils ont plus de 30 ans ! Par contre, les moins de 15 ans n'accrochent pas et se tournent vers d'autres réseaux sociaux et de partage.

Facebook séduit des personnes toujours plus âgées en Suisse

<http://www.rts.ch/info/sciences-tech/4557163-facebook-seduit-des-personnes-toujours-plus-agees-en-suisse.html>

07.01.2013



"Must dash ... I want to spend some time on my social-networking websites."

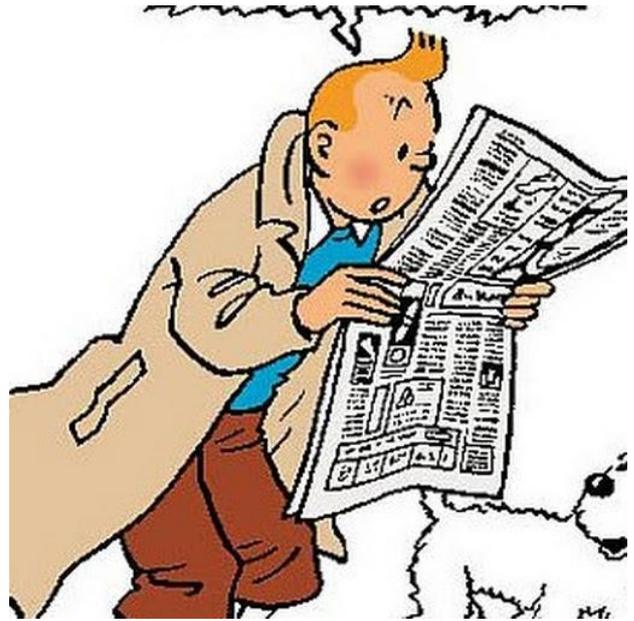
SUHRKAMP-VERLAG

C'est le Dallas allemand, le Top Model d'outre-Rhin : un investisseur aux dents longues a racheté des parts de la mythique maison d'édition allemande Suhrkamp et cherche à évincer la veuve du successeur de celui qui l'a fondée (il faut suivre !). Prochain rebondissement prévu en février devant la justice allemande.

En Allemagne, la plus grande maison d'édition est en danger

<http://www.rue89.com/rue89-culture/2012/12/15/en-allemande-la-plus-grande-maison-dedition-est-en-danger-237707>

15.12.2012



TWEETS

Dans le précédent *Hors-Texte*, on vous faisait part de la noble mission que la vénérable bibliothèque du Congrès s'était fixée : archiver tous les tweets produits dans le monde. Et bien, ils ont du mal à suivre.

Etats-Unis: la bibliothèque du Congrès face à des milliards de tweets

http://www.bluewin.ch/fr/index.php/1765,734724/Etats-Unis_la_bibliotheque_du_Congres_face_a_des_milliards_de_tweets/fr/multimedia/

09.01.2013



MAIS QUE FONT-ILS ?

Une enquête menée en France pour analyser la fréquentation des bibliothèques par les personnes âgées a montré que malgré leur nombre de plus en plus élevé, elles ne formaient que 18 % des inscrits en bibliothèque. L'enjeu est de taille, puisque les retraités constitueront bientôt 30 % de la population. C'est une grosse part de marché qui échappe aux bibliothèques...

Les seniors en bibliothèque : des attentes déçues, une fréquentation en berne
<http://www.actualitte.com/bibliotheques/les-seniors-en-bibliotheque-des-attentes-decues-une-frequentation-en-berne-39493.htm>

10.01.2013



NO BOOK ALLOWED

La première bibliothèque sans livre ouvrira ses portes à San Antonio, au Texas. On pourra y emprunter des liseuses et des livres numériques. Ça a l'air plutôt moche, mais avec un Mac Donald's, ça aura tout de suite l'air plus convivial.



La première bibliothèque publique sans livres aux États-Unis ouvre bientôt au Texas
<http://www.smartplanet.fr/smart-technology/la-premiere-bibliotheque-publique-sans-livres-aux-etats-unis-ouvre-bientot-au-texas-20677/>

14.01.2013

BONNE NOUVELLE ?

Si le livre est resté le cadeau de Noël préféré des Français (enfin, celui qu'ils préfèrent offrir), il a souvent été acheté sur internet, au détriment des librairies « physiques » (adieu, mythique *Virgin Megastore* des Champs-Élysées...).

Le livre a gagné la bataille de Noël

<http://www.challenges.fr/entreprise/20130122.CHA5374/le-livre-bien-gagne-la-bataille-de-noel-selon-le-barometre-de-la-fevad.html>

22.01.2013



SUJET BRÛLANT

Quel qu'en soit la raison (toujours mauvaise), on continue de mettre le feu à des bibliothèques, que ce soit à Lausanne ou à Tombouctou. Ça fait toujours mal au cœur.



Le feu à la bibliothèque est d'origine criminelle

<http://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/Le-feu-a-la-bibliotheque-est-d-origine-criminelle-/story/28046253>

21.01.2013

Tombouctou: 90% des manuscrits auraient été sauvés du saccage

<http://www.jolpress.com/mali-manuscrits-mausolees-tombouctou-islamistes-patrimoine-culturel-unesco-article-816983.html>

30.01.2013

A ce propos, Alain Jacquesson nous rappelle que le sujet a été abordé dans *Hors-Texte* (mars 2008, n° 84, pp.13-25) « Quelles raisons pour brûler les livres ? Une étude exploratoire sur les violences faites aux bibliothèques de quartier », une étude faite par l'Université de Paris 7. A vos archives !

A L'AFFICHE

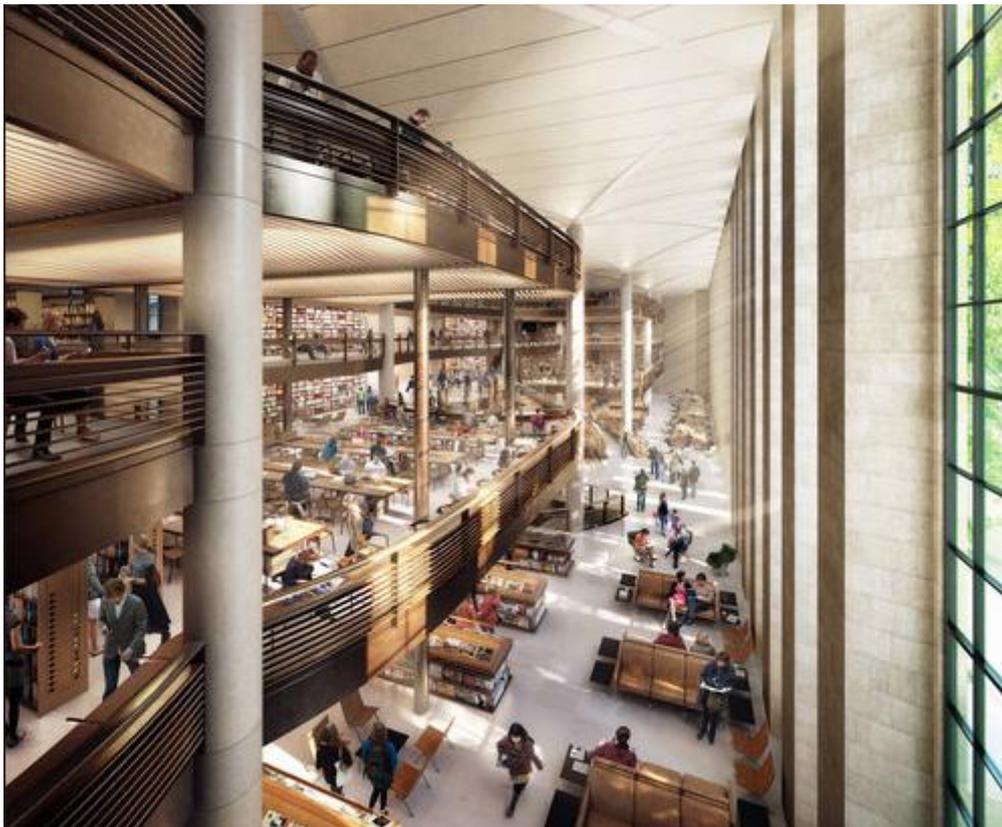
Projeté dans le cadre du festival du film de Sundance, le film *Google and the World Brain* (Google et le cerveau du monde), de Ben Lewis revient sur l'entreprise mégalomaniaque du géant américain et sur les réactions qui ont suivi.

L'utopie de la bibliothèque universelle Google Books décryptée à Sundance
<http://cinema.nouvelobs.com/articles/23309-festivals-l-utopie-de-la-bibliotheque-universelle-google-books-decryptee-a-sundance>
24.01.2013

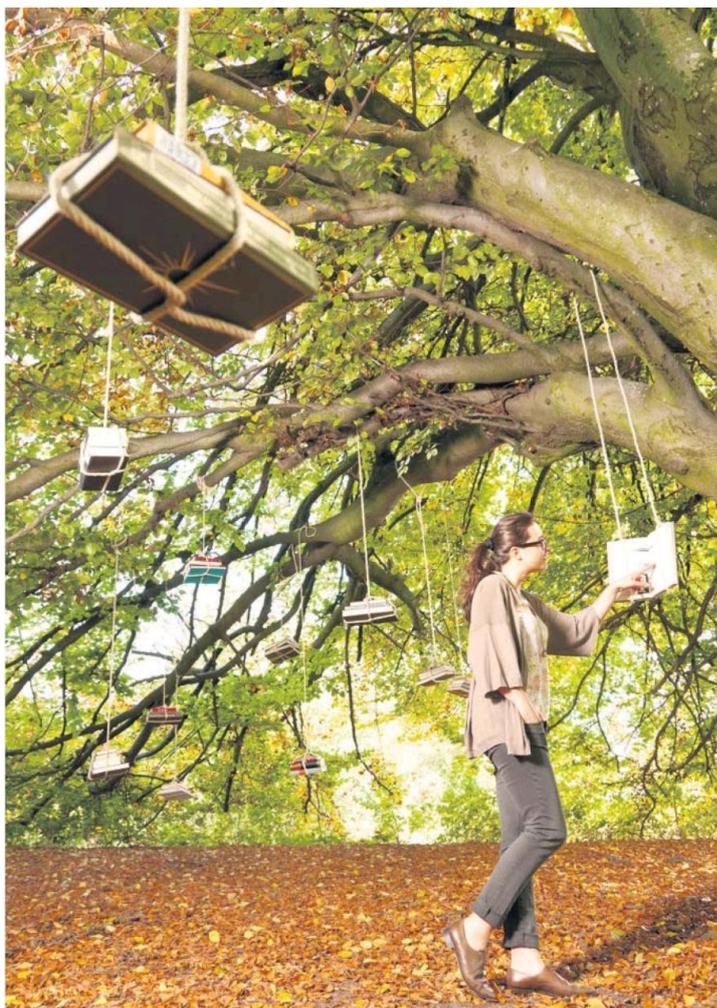


TOUCHE PAS À MA BIBLIOTHÈQUE

La mythique New York Public Library, dont la salle de lecture a été immortalisée dans des films comme *Seven*, va changer de look. Ce n'est pas du goût de tout le monde : « To me, what results is an awkward, cramped, banal pastiche of tiers facing claustrophobia-inducing windows, built around a space-wasting atrium with a curved staircase more suited to a Las Vegas hotel. » Pourtant, pour ceux qui la connaissent, ça ressemble un peu à la bibliothèque d'Uni Mail...



La nouvelle New York Public Library ne séduit pas
<http://www.actualitte.com/bibliotheques/la-nouvelle-new-york-public-library-ne-seduit-pas-39983.htm>
31.01.2013



LIVRE-ÉCHANGISME

Laisser ses livres prendre la poussière sur une étagère, ce n'est pas du tout l'esprit du « book-crossing », bien au contraire.

Des milliers d'adeptes sèment ainsi leurs livres dans des lieux publics, avec un numéro d'identification et l'adresse de leur site internet, à savoir :

www.bookcrossing.com.

L'heureux nouveau possesseur est libre de s'y rendre, de remercier l'ancien propriétaire et de partager ses expériences de lecture...

« Des livres, et moi et toi et lui »
Tribune de Genève, 26.01.2013

POP-UP

Il ne s'agit pas des fenêtres qui s'ouvrent inopportunément lorsque vous naviguez sur le net et qui vous proposent de devenir riche en travaillant à la maison ou d'arrêter de fumer en un battement de cil, mais d'une exposition de collage, pliages et livres surgissants [sic] qui se tient jusqu'au 31 mai à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, du lundi au vendredi de 10h à 18h, et le samedi de 9h à 12h. L'entrée est libre.



http://www.ville-ge.ch/mah/index.php?content=1.2.1.1.1.1.&id_eve=1483&langue=frs

HORS-TEXTE

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3)

ADRESSE DU SITE AGBD SUR LE WEB : <http://www.agbd.ch>

LE COMITÉ DE RÉDACTION

est composé de: Dorothée Crettaz, Julie Gindre, Jan Krause, Ariane Perruchoud

ADRESSE

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch

THÈME DU PROCHAIN NUMÉRO : *L'insolite en bibliothèque*

ATTENTION ! Délai de remise pour le prochain numéro

24 mai 2013

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!



Souvenirs, souvenirs... Quelques anciens membres du comité de *Hors-Texte*, qui ont contribué à ses pages durant les 100 premiers numéros, et pas qu'un peu !

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit.....</i>	<i>2</i>
<i>Editorial.....</i>	<i>3</i>
<i>Billet du président</i>	<i>4</i>
<i>Quelques bonnes raisons pour l'AGBD d'être membre de l'IFLA et de l'AIFBD.....</i>	<i>5</i>
<i>Compte rendu du Library Science Talk du 11 septembre 2012 à Genève..</i>	<i>9</i>
<i>Dans les fourneaux de l'indexation : la catégorisation</i>	<i>13</i>
<i>L'indexation, une composante contrôlée du fonctionnement des Archives cantonales vaudoises.....</i>	<i>16</i>
<i>L'indexation, fille de la classification</i>	<i>19</i>
<i>Indexation : réaction</i>	<i>22</i>
<i>Bibliothécaires célèbres, célèbres bibliothécaires</i>	<i>24</i>
<i>Entre deux vagues... il y a toujours de l'écho !.....</i>	<i>27</i>

